



Formation : "La confirmation en 19 questions"

Fiche n° 5

Pourquoi impose-t-on les mains à la confirmation?

Le sens du geste de l'imposition des mains.

Jésus imposait les mains pour bénir et guérir. Les apôtres imposaient les mains pour signifier le don de l'Esprit et l'envoi en mission. Aujourd'hui le prêtre ou l'évêque impose les mains pour donner un sacrement. Par ce geste, l'évêque signifie la transmission du don de Dieu, sa présence, son affection et sa confiance à l'égard de celui qui reçoit le sacrement. "Dieu très bon, Père de Jésus, le Christ, notre Seigneur, regarde ces baptisés sur qui nous imposons les mains : Par le baptême, tu les as libérés du péché, tu les as fait renaître de l'eau et de l'Esprit. Comme tu l'as promis, répands maintenant sur eux ton Esprit-Saint. Donne-leur en plénitude l'Esprit qui reposait sur ton Fils Jésus, Esprit de sagesse et d'intelligence, Esprit de conseil et de force, Esprit de connaissance et d'affection filiale. Remplis-les de l'Esprit d'adoration. Par Jésus Christ, notre Sauveur qui est vivant pour les siècles des siècles. AMEN"



Pour Partager entre animateurs